

Exemples de remboursements "OFFRE RÉFÉRENCÉE DES PERSONNELS MILITAIRES DU MINISTÈRE DES ARMÉES" formule INTÉGRAL 2020

Exemple	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de la Sécurité sociale	Formule INTÉGRAL		
			Remboursement Intériale	Reste à charge	Commentaires
Hospitalisation					
Forfait journalier hospitalier en court séjour	20,00 €	0,00 €	20,00 €	0,00 €	Participation Assuré lié à un acte lourd de 24 € pris en charge par la Mutuelle Participation complémentaire limitée à 5000€ par séjour comprend les frais de séjour + honoraires médicaux et chirurgicaux
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	355,00 €	271,70 €	83,30 €	0,00 €	Participation Assuré lié à un acte lourd de 24 € pris en charge par la Mutuelle
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	431,00 €	271,70 €	159,30 €	0,00 €	Participation Assuré lié à un acte lourd de 24 € pris en charge par la Mutuelle
Optique					
Equipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé)	125,00 €	22,50 €	102,50 €	0,00 €	Prix limite de vente
Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux	345,00 €	0,09 €	344,91 €	0,00 €	
Dentaire					
Détartrage	28,92 €	20,24 €	8,68 €	0,00 €	
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires (prothèse 100% santé)	500,00 €	84,00 €	416,00 €	0,00 €	Honoraire limite de facturation
Couronne céramo-métallique sur deuxième prémolaires	538,70 €	84,00 €	366,00 €	88,70 €	
Couronne céramo-métallique sur molaires	538,70 €	75,25 €	374,75 €	88,70 €	
Aides auditives					
Aide auditive de classe I par oreille (équipement 100% santé)	1 100,00 €	210 €	390,00 €	500,00 €	Prix limite de vente
Aide auditive de classe II par oreille	1 476,00 €	210 €	390,00 €	876,00 €	
Soins courants					
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25,00 €	17 €	7,50 €	1,00 €	Reste à charge = Participation forfaitaire de 1€ applicable sur les consultations Participation complémentaire limitée à 1500€ par an pour les consultations généralistes et spécialistes
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30,00 €	20 €	9,00 €	1,00 €	Reste à charge = Participation forfaitaire de 1€ applicable sur les consultations Participation complémentaire limitée à 1500€ par an pour les consultations généralistes et spécialistes
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	44,00 €	20 €	23,00 €	1,00 €	Reste à charge = Participation forfaitaire de 1€ applicable sur les consultations Participation complémentaire limitée à 1500€ par an pour les consultations généralistes et spécialistes
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	56,00 €	15 €	39,90 €	1,00 €	Reste à charge = Participation forfaitaire de 1€ applicable sur les consultations Participation complémentaire limitée à 1500€ par an pour les consultations généralistes et spécialistes